

Nantes, le 9 février 2023

COMMENT S'ACCORDER SUR LA MANIÈRE DE VIVRE ET DE FABRIQUER NOS VILLES ? **Johanna Rolland et les maires de la Métropole proposent un nouveau Grand débat métropolitain de mars à juillet 2023** **« Fabrique de nos villes, ensemble, inventons la vie de demain »**

Environnement, urbanisme, habitat, santé publique, équipements de proximité, mobilité, emploi et activités, gestion des déchets, alimentation en eau... Face aux impératifs écologiques, aux mutations économiques et aux urgences sociales, nous sommes à un moment important, où nous devons repenser notre manière de vivre nos villes, d'y travailler, de consommer, de produire, d'habiter, de nous déplacer. Le cap écologique et social de la métropole nantaise est fixé mais la nécessité d'agir vite et autrement exige d'engager des débats sur le « comment on y va ensemble ? »

Dans la lignée de ses grands débats citoyens sur la Loire, la transition énergétique et la longévité, une délibération sera soumise au vote des élus lors du Conseil métropolitain du 10 février afin d'organiser, de mars à juillet 2023, le Grand débat « Fabrique de nos villes, ensemble, inventons la vie de demain ». Toutes les propositions seront analysées et instruites afin qu'en réponse, les élus puissent, début 2024, prendre engagements et orientations.

« J'ai souhaité ce Grand débat comme un tremplin démocratique pour renouveler les processus de la transformation de la métropole et de nos 24 communes face aux enjeux climatiques, aux mutations économiques et aux urgences sociales. Ensemble, élus, actrices et acteurs économiques, associatifs, professionnels, citoyens, nous devons accélérer, oser bifurquer et expérimenter à toutes les échelles. À Nantes, demain n'attend pas. C'est aujourd'hui que nous devons agir pour les générations futures, pour maîtriser collectivement notre destin. »

Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

Ce Grand débat amènera de nombreuses questions ; la méthode définit le recentre autour de quatre thématiques principales :

Question n°1 ► Habiter et vivre la métropole autrement ?

Questionner les modes de vies, usages, aspirations des habitants et usagers, actuels, futurs. Comment s'adapter aux enjeux climatiques et aux évolutions sociétales (travail, mobilité, consommation) ?

Question n°2 ► Fabriquer la métropole autrement ?

80 % de la ville de demain est déjà construite. Comment faire évoluer nos process et proposer de nouvelles méthodes et compétences qui tiennent compte des impératifs écologiques et sociaux ?

Question n°3 ► Pour une métropole des transitions, résiliente et du mieux-être ?

Anticiper les crises et s'adapter aux dérèglement climatiques, c'est aussi identifier les opportunités pour se réinventer et progresser vers une métropole résiliente, du mieux-être et favorable à la santé.

Question n°4 ► Pour une métropole qui sait faire société ?

Dépasser les tensions, résoudre les controverses, pour dessiner la métropole de demain qui soit intégratrice des contradictions et des différences, qui permette à chacun d'y trouver sa juste place...

Le contexte social et écologique change rapidement, des controverses apparaissent, nos processus pour aménager nos villes sont interpellés

Le contexte dans lequel nous vivons, nous habitons, nous travaillons, évolue très rapidement : croissance démographique, changement climatique, crises sanitaire et énergétique, contexte géopolitique et enjeux économiques et sociaux qui en découlent... **Les aspirations des habitants sont connues, mises en lumière par la Convention citoyenne de 2020 :** solidarité, qualité et sobriété du cadre de vie, besoin de proximité et de sécurité, environnement propice à la santé. Il nous faut accélérer et approfondir le renouvellement de nos pratiques, imaginer d'autres manières de fabriquer nos villes.

Pourtant, fabriquer la métropole nantaise des générations futures interroge. Les pratiques pour aménager la ville n'ont pas été fondamentalement requestionnées. Des conflits se font jour, des points de vue s'opposent, entre usagers, riverains, professionnels... Les équations économiques et écologiques sont de plus en plus complexes à résoudre.

Côté professionnels, nombreux sont les experts, les aménageurs, les agents publics à s'être engagés dans le renouvellement de leur métier et leur façon de faire. Ils appellent de leur vœux un *aggiornamento* pour mettre leur savoir-faire en phase et au service des défis écologiques et sociétaux. Ils sont prêts à réviser acquis et postures, bref à faire autrement. Mais comment ?



DÉFINITION : QU'EST-CE QUE LA FABRIQUE DE LA VILLE ?

La fabrique de la ville, c'est l'affaire d'un grand nombre d'acteurs : les collectivités territoriales et leurs partenaires publics (bailleurs sociaux, sociétés publiques locales...), des acteurs privés (architectes, promoteurs, acteurs économiques...), des associations, des citoyens. Cela concerne l'ensemble de nos besoins : comment vivre dans la ville, se former, travailler, produire, se nourrir, se soigner, consommer, habiter, se déplacer, se divertir...

Quelle que soit la taille le projet, au démarrage, il y a la maîtrise d'ouvrage. C'est l'entité qui commande le projet, définit le besoin, détermine la localisation et le programme, et qui arrête l'enveloppe financière. Puis il y a la maîtrise d'œuvre pour conduire les travaux et, enfin, les entreprises et artisans pour les réaliser. Bien d'autres acteurs interviennent : la ou le maire, qui autorise les projets au titre du droit de l'urbanisme, les banquiers pour le financement, les habitants auto-constructeurs, les syndicats de copropriété, les entreprises du BTP, celles pour les réseaux d'eau, d'électricité...

Et puis il y a la maîtrise d'usage. Auparavant marginale, cette approche de la ville à partir des usages est rapidement passée à une méthode quasi normalisée. Elle éclaire les décisions des élus, aux côtés des expertises scientifiques, techniques de l'ensemble des acteurs de la fabrique de la ville. Prendre en compte cette expertise citoyenne, c'est accepter de « faire avec » et d'en faire une opportunité. Cette façon de fabriquer la ville avec plus de parties prenantes est un choix nantais depuis près de 10 ans. Forte de cette expérience, il s'agit désormais de l'appliquer à l'ensemble de la métropole.

Ce Grand débat a été élaboré à partir du travail d'une quinzaine d'experts, parmi lesquels le philosophe Thierry Paquot, la spécialiste en économie de la ville Isabelle Barraud Serfaty ou l'architecte-urbaniste Ariella Masbounji.

POUR QUI ? Un Grand débat pour les habitants, usagers, professionnels, acteurs de la ville... de la métropole et des territoires voisins

Le cap écologique et social de la métropole nantaise est fixé mais la nécessité d'agir vite et autrement exige d'engager des débats sur comment on y va ensemble. En clair, il faut « ouvrir le capot » de la fabrique de la ville, pour savoir comment l'on peut faire pour accélérer, pour bifurquer, pour explorer des modes de vie durables dans le temps et les conditions pour y parvenir.

Nantes Métropole souhaite mobiliser les habitants de ses 24 communes et des territoires voisins pour faire des propositions. La collectivité propose un Grand débat démocratique pour mettre autour de la table toutes les parties prenantes :

- les usagers-habitants dont le vécu diffère selon leur milieu socio-professionnel, l'activité, l'âge, le type d'habitat, le lieu de vie ;
- mais aussi des professionnels de l'urbanisme et des espaces publics, qui se croisent peu dans la longue chaîne des étapes d'un projet urbain, de la conception jusqu'à sa gestion.

« Ce quatrième grand débat citoyen doit nous permettre de partager nos visions de la ville de demain et d'envisager, collectivement, la façon dont nous construirons celle-ci. Ce débat doit donner à chacune et chacun les éléments pour comprendre les défis qui sont face à nous, et surtout de percevoir la nécessité des transformations qui s'imposent. Il nous faut collectivement penser nos villes pour permettre d'accélérer ces transitions. L'idée est que nous puissions inventer, ensemble, cette ville plus écologique, plus solidaire et plus résiliente que nous souhaitons. »

Pascal Pras, maire de Saint-Jean-de-Boiseau, vice-président de Nantes Métropole

POURQUOI ? Un débat citoyen de mars à juillet 2023 pour décider d'une feuille de route claire et partagée dès 2024

Ce Grand débat « Fabrique de nos villes, inventons ensemble la vie de demain » se tiendra de mars à juillet 2023. Il aboutira, après analyse et instruction des propositions par les services de Nantes Métropole, à une feuille de route partagée et à des engagements clairs de la Métropole. Il a vocation plus largement à faire bouger les lignes pour l'ensemble des acteurs et pas seulement pour la collectivité.



Il sera le 4^e sous cette forme après ceux sur la réappropriation de la Loire par Nantes (2014), sur la transition énergétique (2016) et sur la longévité (2019). Il s'appuie par ailleurs sur le pacte de citoyenneté métropolitain adopté en début de mandat.

Parce que tout changement important doit être fait progressivement pour que tout un chacun le fasse sien, le Grand débat ne mettra pas en pause les projets urbains en cours. La feuille de route déclinera les engagements de la Métropole pour renouveler les modes opératoires de la fabrique de la ville, dans une logique de coresponsabilité avec l'ensemble des parties prenantes du territoire.

Finalement, la métropole aspire avec ce grand débat à préparer un maximum de citoyennes et citoyens à ce qu'ils soient acteurs des métamorphoses, petites et grandes, dans les 24 communes de notre métropole ; celles qui préfigureront la vie quotidienne de chacun et plus encore celle des générations futures.

« Le changement climatique, les fractures sociales et les nouveaux modes de vie dans nos villes questionnent profondément notre modèle de développement et nos représentations de la ville de demain. Nous avons besoin d'un temps collectif de réflexion – élus, habitants et professionnels – pour remettre à plat nos manières de faire et pour anticiper et préparer ensemble un avenir à la hauteur de ces enjeux. »

Tristan Riom, adjoint à la maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole

CALENDRIER : 3 ÉTAPES JUSQU'À LA FEUILLE DE ROUTE 2024

- La mise en débat sur 4 mois : mars à début juillet 2023
- La production du rapport du débat par les citoyens : automne 2023
- L'instruction des préconisations citoyennes pour aboutir à des décisions qui engageront l'avenir de la métropole : début 2024

OÙ & COMMENT ? Pour tous les publics, de multiples manières de participer

Le contexte démocratique aujourd'hui impose plus que jamais une évolution des pratiques politiques et institutionnelles, pour plus de débat et de dialogue continu de l'action publique, une exigence de transparence et de pédagogie, l'inclusion des citoyens dans leur diversité. Nantes Métropole a formalisé un véritable pacte de citoyenneté métropolitaine, troisième étape après le pacte de gouvernance avec les 24 communes de la métropole nantaise et la charte de déontologie adoptée en 2020. L'objectif est de conforter l'impératif du dialogue citoyen dans la gouvernance de la métropole, de définir les conditions et modalités d'association de la population de la métropole à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de Nantes Métropole.

« Ce Grand débat métropolitain répond à notre engagement de mettre au dialogue notre manière d'inventer nos villes de demain. Les citoyens sont en attente de débat ouvert et accessible à toutes et tous. C'est ce que nous avons cherché à proposer avec une offre de participation renouvelée dans laquelle chacun et chacune pourra se retrouver qu'il soit professionnel, acteur associatif ou citoyen. »

Christelle Scuotto-Calvez, maire des Sorinières, vice-présidente de Nantes Métropole

L'organisation du Grand débat s'appuie sur ce cadre novateur et sur les principes du dialogue citoyen réaffirmés dans le pacte de citoyenneté métropolitain, à savoir :

- Un **mandat cadre** à travers la délibération soumise au vote du conseil métropolitain le 10 février 2023 ;
- Des **règles claires et connues via une charte du débat** ;
- Une **offre de participation diversifiée et accessible** pour favoriser des niveaux d'implication de tous et toutes ;
- Une **commission citoyenne garante** de la démarche.



L'offre de participation citoyenne s'organise autour de plusieurs propositions aux habitants de la métropole et aux acteurs professionnels de la fabrique de la ville :

- **Un document socle** pour assurer aux citoyens une connaissance de base, fiable, neutre, contextualisée et pédagogique, qui problématise les termes du débat, donne à voir d'où l'on part et pose les enjeux. Ce document est produit avec l'[Agence d'urbanisme](#) de l'agglomération nantaise (AURAN) et comprend 20 focus thématiques.
- La **plateforme internet** dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr et son futur espace dédié au Grand débat, pour s'informer et organiser sa participation individuelle ou collective.
- La **labellisation des démarches de dialogue en cours liées à la fabrique de la ville** initiées par Nantes Métropole, ses 24 communes ou les aménageurs et qui permettront de collecter de nombreux avis citoyens et une **labellisation des événements** portés par les acteurs du territoire (conférences, tables rondes, etc.) qui viendront enrichir le débat.
- Une **offre de saisine des instances citoyennes locales** (conseil de développement, conseils citoyens, gouvernances ouvertes associées à Nantes Métropole, instances citoyennes existant dans chacune des 24 communes...)
- et une **offre spécifique et originale pour concerner tous les publics sur les 4 axes** : un atelier « la ville à hauteur d'enfant », un atelier pour les jeunes adultes afin d'imaginer la métropole des générations futures, des « ateliers pro » animés par des experts pour le public professionnel, un grand atelier sur les modes de vie, accessibles à tous les habitants de la métropole...

« Nous ne pouvons que nous féliciter du lancement de ce 4ème Grand Débat de la métropole. Il permettra de poser des équations pas faciles à résoudre. Pour que ce grand débat soit véritablement inclusif, nous resterons collectivement attentif à ce qu'il soit à la portée de l'ensemble des habitants pour favoriser une participation la plus large possible. Tous les profils doivent pouvoir se saisir de cette opportunité d'inventer les conditions du bien vivre dans la métropole de demain, encore faut-il que les modalités et les outils mis à leur disposition soient réellement accessibles. Enfin, ce débat devra prendre en considération les singularités de nos territoires. La métropole est riche de ses 24 communes, chacune s'illustrant par une identité propre qu'il est important de préserver. Il ne s'agit en aucun cas de fondre nos communes dans une seule entité qui serait la métropole. »

Marie-Cécile Gessant, maire de Sautron, membre du bureau métropolitain de Nantes Métropole

COÛT DU GRAND DÉBAT : 1 € PAR HABITANT

Le budget est principalement dédié à l'ingénierie participative et aux actions de médiation pour faire connaître le débat aux habitants de la métropole. Il reste dans le même volume que les grands débats précédents : c'est à dire 1 euro par habitant, soit 680 000 euros.

PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU GRAND DÉBAT

Le pilotage du Grand débat est confié à **quatre élus métropolitains** :

- Christelle Scuotto-Calvez, vice-présidente au Dialogue citoyen et à la citoyenneté métropolitaine ;
- Pascal Pras, vice-président délégué à Urbanisme durable, Habitat et projets urbains ;
- Tristan Riom, vice-président délégué Climat, transitions énergétiques, transition alimentaire, agriculture, résilience et mutations économiques ;
- et Marie-Cécile Gessant, maire de Sautron.

Leur rôle est d'assurer la bonne mise en œuvre de l'ensemble du processus du débat et en particulier d'animer la phase d'instructions qui doit aboutir à des propositions et engagements des vices-présidents, maires et partenaires interpellés par le débat.

Afin de garantir une totale neutralité du débat, et comme cela a été le cas lors des précédents débats, **un comité citoyen tiers-garant** sera installé au lancement du Grand débat, composé à parité de citoyennes et citoyens pour se porter garant des règles et principes du pacte de citoyenneté métropolitain (diversité, distanciation, inclusion, etc.), veiller au bon déroulement des offres

participatives, s'attacher à la sincérité et l'indépendance du rapport final du débat. Leur mission fera l'objet d'une synthèse d'évaluation, rendue publique et annexée au rapport final.

LES CHIFFRES CLÉS DES GRANDS DÉBATS PRÉCÉDENTS

« Longévité, ouvrons les possibles » (2019) : 136 jours de débat, 23 000 participants, 76 événements, 25 engagements. • « La transition énergétique, c'est nous » (2016) : 7 mois, 53 000 participants, 33 engagements, 1 commission de suivi des engagements. • « Nantes, la Loire et nous » (2014) : 8 mois de débat, 40 000 participants, 30 engagements, 1 commission de suivi des engagements.

La fabrique de la ville, c'est le temps long : chacun doit pouvoir anticiper

Dans l'histoire, les métamorphoses urbaines traversent les époques et le temps se compte parfois en génération pour finaliser un grand projet. Au 19^e siècle, Nantes a mis 30 ans pour dessiner ses boulevards de ceinture. Au 20^e siècle, elle a mis 30 ans à partir des années 1920 pour achever les comblements de la Loire. Le périphérique métropolitain a mis 25 ans pour être terminé.

Aujourd'hui, les 17 politiques publiques de Nantes Métropole apportent des réponses concrètes aux évolutions à l'œuvre : la reconquête de la biodiversité à toutes les échelles, agir pour une alimentation durable et locale, répondre aux besoins de toutes et tous en matière de logement tout en limitant l'étalement urbain, innover en matière d'emploi par la transformation du tissu économique et l'affirmation de sa responsabilité sociétale et, de manière générale, offrir à toutes et tous un haut niveau de service public de proximité.



Imaginer la ville de demain avec les citoyens n'est pas nouveau dans la métropole nantaise.

Nombreux sont les projets à avoir fait l'objet de dialogue : les grands projets urbains au Bas-Chantenay, de Pirmil-les Isles, de Doulon-Gohards... ou la transformation des grands espaces publics comme la Petite-Hollande ou le pont Anne-de-Bretagne pour lequel un dialogue compétitif a été mis en place pour choisir et faire évoluer le projet au fil des mois. Ailleurs dans les communes de la métropole, les citoyens sont invités à formuler des préconisations pour les centres-bourgs à Orvault, la Montagne ou Sainte-Luce-sur-Loire, ou pour réaménager des places comme à Saint-Sébastien-sur-Loire ou la Chapelle-sur-Erdre. Ces démarches de dialogue citoyens sont importantes car elles permettent de tenir compte de la maîtrise d'usage, des personnes qui pratiquent et vivent les lieux au quotidien, afin d'enrichir les projets et d'inventer un nouveau mode d'emploi.

Avec le Grand débat qui s'annonce, la Métropole change d'échelle pour questionner non pas projet par projet, mais pour obtenir une approche d'avenir partagée pour tout le territoire, pour que chacun – habitant, usager, professionnel, associatif, acteur de la ville, au cœur de la ville ou en périphérie – puisse anticiper et s'impliquer dans les changements à venir.